



L'Informateur



Édition spéciale
Matières résiduelles

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

ENSEMBLE FAISONS NOTRE PART POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans l'édition du mois d'août 2020, quelques erreurs se sont glissées dans la description des matières acceptées dans les bacs et nous nous en excusons. Compte tenu de l'importance capitale de ce changement, nous vous présentons une édition spéciale, aide-mémoire, exclusivement dédiée aux matières résiduelles afin que vous puissiez vous y référer régulièrement et le plus simplement possible.



LES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX COLLECTES ENTRERONT EN VIGUEUR DÈS LE 7 SEPTEMBRE 2020.

Merci à tous de participer à l'effort collectif afin que Saint-Placide atteigne son objectif de diminuer les déchets destinés à l'enfouissement.

Pour plus de détails et afin de rester informé des mises à jour ponctuelles, consultez également notre page facebook et notre site internet www.saintplacide.ca.

SEPTEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Ensemble, apprenons à réduire notre consommation et notre production de déchets.

Et rappelons-nous que le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas.



Collecte du bac d'ordures



Collecte du bac de recyclage



Collecte du bac de compost



Collecte du bac de compost et sacs de feuille

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LES BACS

RECYCLAGE

COMPOST

ORDURES



LORSQUE POSSIBLE,
ÉVITEZ
L'ENFOUISSEMENT



• Papier et carton

Revues, journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, et sacs de papier, livres, bottins téléphoniques, rouleaux et boîtes de carton, boîtes de jus et de lait, boîte d'œufs, contenants aseptiques (type Tetra Pak)

• Résidus de table

Fruits et légumes, viande, poisson, fruits de mer, volailles et os, pâtes alimentaires, pain et céréales, produits laitiers, coquilles d'œufs, café moulu, filtres à café, sachets de thé et tisane, friandises et produits de confiserie

• Produits et fibres sanitaires

Couches, cure-oreilles, papier hygiénique, sacs et charpie de sècheuse

• Plastique

Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles



Bouchons et couvercles,
Sacs et pellicules d'emballage

• Résidus verts

Gazon, feuilles mortes, branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées et longueur maximales de 60 cm), fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc...) sauf plantes exotiques envahissantes, écorces, copeaux, bran de scie, sacs de papier

• Produits divers

Vaisselle cassée, caoutchouc, emballage de styromousse (avec symbole 6),



Tuyau d'arrosage, sacs biodégradables portant mention ÉPI

• Verre et métal

Bouteilles et contenants alimentaires peu importe la couleur, papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, canettes consignées

• Résidus divers

Tout papier en carton souillé avec des aliments, essuie-tout, papier essuie-mains, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes à pizza, etc..., plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage, cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours), cheveux et poils d'animaux, déjections et litière d'animaux domestiques

NOTE

Les encombrants (articles ou meubles volumineux qui ne peuvent être utilisés ou recyclés) peuvent être déposés en bordure de route et seront ramassés au moment de la collecte du bac d'ordures ménagères.

Il est possible de faire la location d'un bac supplémentaire (bleu ou brun) au coût unique de 69\$/bac. Ce montant est remboursé lors du retour du bac (tel un dépôt).



Pour plus d'informations, communiquez avec la RIADM au 450 562-3786 poste 1.

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER



Avant de vous départir d'un objet, avez-vous vérifié s'il existe des collectes spéciales ou un organisme pouvant le récupérer ou le transformer ?



RÉDUIRE

Acheter des produits sans emballage jetable



RÉUTILISER

Apporter ses contenants ou utiliser le service de consignation



RECYCLER

Jeter adéquatement tout ce qu'on ne peut réutiliser

ÉCOCENTRE

RDD

507, rue Catherine, Lachute

- Appareils frigorifiques
- Rebut de métal
- Rebut de bois
- Matières recyclables
- Pneus sans jantes de moins de 48 pouces
- Branches d'arbres
- Matières végétales (résidus verts)
- Terre et pierres
- Déchets domestiques
- Objets réutilisables exempt de textile
- Piles et batteries de moins de 5 kg
- Rebut de béton
- Rebut d'asphalte (excluant les bardeaux d'asphalte)
- Pots de peinture et teinture
- Huiles usées et contenants
- Antigels (glycol) et contenants
- Batteries d'automobiles
- Piles et petites batteries
- Aérosols (avec pictogramme de danger)
Les aérosols sans pictogramme vont au recyclage
- Bonbonnes de propane
- Fluocompactes, néons, lumières de Noël
- Produits domestiques dangereux tels que : colle, goudron, chlore, essence, etc... ARPE

ARPE

(Association pour le recyclage des produits électroniques)

Point de dépôt

281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

- Ordinateurs portables et de bureaux
- Dispositifs d'affichage
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Périphériques d'ordinateur et console de jeu vidéo
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Système audio/vidéo non portables
- Ensemble de cinéma maison



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

281, montée Saint-Vincent (Saint-Placide) J0V 2B0

450 258-2305

www.saintplacide.ca